

ACTION URGENTE

DES MOINES ET DES RELIGIEUSES MENACÉS D'EXPULSION

Une foule bénéficiant d'un soutien officiel tente d'expulser près de 200 moines et religieuses bouddhistes d'un monastère situé dans le centre du Viêt-Nam. Ces personnes y ont trouvé refuge depuis qu'elles ont été expulsées d'un autre monastère en septembre par un groupe similaire.

Le 11 décembre, une foule d'environ 100 personnes – des policiers, selon les moines et les religieuses – ont contraint l'abbé du monastère de Phuoc Hue à signer un accord pour expulser ces moines et ces religieuses d'ici à la fin de l'année. Ce groupe s'était rendu au monastère le 9 décembre et y était resté afin de menacer les moines et les religieuses, dont la plupart sont âgés de moins de vingt-cinq ans, et de faire pression sur l'abbé pour qu'il signe l'accord. Ces personnes ont perturbé une délégation de l'Union européenne (UE) enquêtant sur la situation au monastère le 9 décembre. Les autorités ont nié toute implication mais ne fournissent strictement aucune protection aux moines et aux religieuses et ne prennent aucune mesure pour que ceux-ci bénéficient d'une solution de logement convenable.

En septembre, un groupe similaire – qui comprenait des policiers – avait forcé les moines et les religieuses à quitter un autre monastère, celui de Bat Nha. La plupart de ces moines et de ces religieuses, qui étaient alors au nombre de 379, avaient trouvé refuge à Phuoc Hue.

Les autorités participent activement à ces actions : elles ont ordonné à des membres d'organisations liées au Parti communiste d'engager des actions contre les moines et les religieuses, fait pression sur des membres des familles de ces personnes afin qu'elles renoncent à leur mode de vie et, occasionnellement, bloqué l'approvisionnement du monastère en nourriture et en produits de première nécessité.

Les moines et les religieuses sont des disciples du dignitaire bouddhiste Thich Nhat Hanh, un moine installé en France. Cet homme est devenu un militant bouddhiste de premier plan en faveur de la paix dans les années 1960 et appelle au respect de la liberté de religion et des autres droits humains.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en anglais, en français, en vietnamien ou dans votre propre langue) :

- demandez aux autorités de protéger les moines et les religieuses de Phuoc Hue contre le harcèlement, les menaces et l'expulsion ;
- exhortez-les à prendre des mesures pour que le monastère de Phuoc Hue puisse mener ses activités sans que les religieux ne craignent d'être harcelés ou expulsés ;
- priez-les instamment de diligenter sans délai une enquête impartiale sur les attaques perpétrées par la foule contre les monastères de Bat Nha (en septembre) et de Phuoc Hue (en décembre), ainsi que sur les allégations selon lesquelles la police n'a pas protégé les moines et les religieuses lors de ces événements ;
- appelez-les à respecter le droit à la liberté de religion et à veiller à ce que les groupes religieux puissent pratiquer leur culte librement au Viêt-Nam.

VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 3 FEVRIER 2010 :

Ministre des Affaires étrangères :

Pham Gia Khiem
Ministry of Foreign Affairs
1 Ton That Dam Street
Ba Dinh District, Ha Noi
Viêt-Nam

Fax : +8443 823 1872

Courriers électroniques :

bc.mfa@mofa.gov.vn

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

Ministre de la Sécurité publique :

Le Hong Anh
Ministry of Public Security
44 Yet Kieu Street
Ha Noi
Viêt-Nam

Fax : +8443 942 0223

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Viêt-Nam dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

DES MOINES ET DES RELIGIEUSES MENACÉS D'EXPULSION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le gouvernement exerce un contrôle strict sur tous les aspects de la vie religieuse au Viêt-Nam. Des membres d'églises sans reconnaissance officielle sont victimes d'une répression : ils peuvent être contraints à renoncer à leur foi, placés en détention administrative ou incarcérés. La persécution des groupes religieux considérés comme opposés à l'État relève d'une pratique bien établie des autorités vietnamiennes. Des membres de ces groupes sont fréquemment arrêtés, harcelés et placés sous surveillance, notamment des membres de la communauté protestante évangélique, de l'Église catholique romaine ou de l'Église bouddhique Hoa Hao et des pratiquants du caodaïsme. Les hauts responsables de l'Église bouddhique unifiée du Viêt-Nam (EBUV), un groupe religieux interdit, sont assignés à résidence ou soumis à des restrictions depuis des décennies. C'est notamment le cas du vénérable Thich Huyen Quang, le patriarche suprême, qui a vécu en résidence surveillée de 1982 jusqu'à son décès en juillet 2008, et du nouveau patriarche suprême, Thich Quang Do. Les violations des droits humains dont sont victimes les Montagnards chrétiens du centre du pays se poursuivent depuis des années, et des membres de la communauté khmer krom – principalement bouddhiste – installée dans la province d'An Giang, dans le sud du pays, sont victimes de persécutions similaires.

AU 348/09, ASA 41/013/2009, 23 décembre 2009

AMNESTY
INTERNATIONAL

